Ressources humaines et Développement des compétences Canada
Human Resources and Skills Development Canada

Maintenant et demain
L'excellence dans tout ce que nous entreprenons

Programme canadien pour l'épargne-études

Rapport statistique annuel 2011

LC-134-06-12F

Canada

Vous pouvez obtenir cette publication en communiquant avec :

Services des publications
Ressources humaines et Développement des compétences Canada
140, promenade du Portage
Portage IV, 10e étage
Gatineau, Québec
K1A 0J9

Télécopieur : 819-953-7260
En ligne : http://www12.rhdcc.gc.ca

Ce document est offert sur demande en médias substituts (gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC ou DAISY) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Les personnes qui utilisent un téléscripteur (ATS) doivent composer le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2011

ISSN 1928-358X pdf

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) par téléphone au 613-996-6886, ou par courriel à l'adresse suivante : droitdauteur.copyright@tpsgc-pwsgc.gc.ca

Table des matières

PROGRAMME CANADIEN POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES – RAPPORT STATISTIQUE ANNUEL DE 2011 4

Au sujet du présent rapport 4
Sommaire du Rapport statistique annuel de 2011 sur le Programme canadien pour l'épargne-études 5

REEE - RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-ÉTUDES 7

Actif dans les REEE par année 7
Proportion de l'actif dans les REEE par type de fournisseurs 8
Proportion des paiements en Subvention canadienne pour l'épargne-études par type de fournisseurs 9
Proportion des paiements en Bon d'études canadien (BEC) par type de fournisseurs 9

COTISATIONS DANS LES RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-ÉTUDES (REEE) 10

Cotisations annuelles dans les REEE 10
Cotisations moyennes annuelles dans les REEE par bénéficiaire 11
Cotisations moyennes annuelles dans les REEE par bénéficiaire et par province et territoire 12
Montant des cotisations par bénéficiaire 13

SUBVENTION CANADIENNE POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES 14

Paiements annuels en Subvention canadienne pour l'épargne-études 14
Paiements annuels par province et territoire 15
Sommaire des statistiques sur la Subvention canadienne pour l'épargne-études par province et territoire 16
Bénéficiaires de la Subvention canadienne pour l'épargne-études 17
Âge moyen et nombre de nouveaux bénéficiaires 17
Nombre total de bénéficiaires qui ont déjà reçu une Subvention canadienne pour l'épargne-études 18
Nombre annuel de bénéficiaires qui ont reçu la Subvention canadienne pour l'épargne-études de base et supplémentaire 18
Nombre total de bénéficiaires par province et territoire 19
Taux de participation à la Subvention canadienne pour l'épargne-études 21
Taux de participation à la Subvention canadienne pour l'épargne-études par province et territoire et par année 21

BON D'ÉTUDES CANADIEN 22

Nombre annuel de nouveaux bénéficiaires du Bon d'études canadien et d'enfants admissibles 22
Paiements annuels en Bon d'études canadien et nombre de bénéficiaires 23
Épargne effectuée au nom des bénéficiaires du Bon d'études canadien 23
Cotisations moyennes annuelles au Bon d'études canadien au nom des bénéficiaires et taux des cotisations 24
Taux de participation au Bon d'études canadien par province et territoire et par année 24
Sommaire statistique sur le Bon d'études canadien par province et territoire 25

SOUTIEN À L'ACCÈS AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES 26

Retraits des REEE 26
Paiements d'aide aux études et retraits pour les études postsecondaires par année 27
Taux des retraits pour les bénéficiaires de 17 ans ou plus, par année et par âge 28

TERMES ET DÉFINITIONS DU PROGRAMME CANADIEN POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES 29

PROGRAMME CANADIEN POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES – RAPPORT STATISTIQUE ANNUEL DE 2011

Le Programme canadien pour l'épargne-études est une initiative du gouvernement du Canada depuis 1998. Partie intégrante de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, le programme administre la Subvention canadienne pour l'épargne-études et le Bon d'études canadien. Ces deux incitatifs aident les familles canadiennes à épargner en vue des études postsecondaires de leur(s) enfant(s) dans des Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE).

Même si n'importe qui peut être désigné comme souscripteur d'un REEE, le Rapport statistique annuel se concentre sur les bénéficiaires de 0 à 17 ans qui ont reçu l'un et/ou l'autre des deux incitatifs du gouvernement du Canada pour les aider à épargner pour les études postsecondaires.

Au sujet du présent rapport

Le présent rapport fournit des statistiques annuelles sur le PCEE et les REEE au Canada pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011. Le rapport est disponible en ligne au profit d'un ensemble de partenaires et d'intervenants externes (c.-à-d. les institutions financières, d'autres ministères gouvernementaux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que les membres du grand public).

La source principale de données utilisée pour rédiger le présent rapport est la base de données du PCEE qui compile les données sur la SCEE et le BEC fournies par les fournisseurs de REEE.

Les statistiques sur la SCEE sont calculées en fonction de la date des transactions, qui est la date à laquelle une demande est présentée ou à laquelle la transaction est effectuée. Les statistiques sur le BEC sont calculées en fonction de la date de traitement) qui est la date à laquelle la subvention est versée. Ceci sert à uniformiser les comptes rendu sur les paiements BEC.

Deux changements majeurs ont été apportés au présent rapport : l'utilisation des données du recensement de 2011 pour calculer les taux de participation et la mise à jour des codes postaux et des adresses provinciales et territoriales provenant de Statistiques Canada. En conséquence, certaines statistiques provinciales sont passablement différentes des statistiques figurant dans notre rapport de 2010.

Sommaire du Rapport statistique annuel de 2011 sur le Programme canadien pour l'épargne-études

Réussite du Programme canadien pour l'épargne-études

En 2011, le Programme canadien pour l'épargne-études (PCEE) a bien réussi à inciter les familles à planifier et à épargner dès le jeune âge de leurs enfants pour leurs études postsecondaires (EPS).

Les données suivantes résument certaines de ces réussites et montrent les renseignements qui se trouvent dans le rapport intégral.

Valeur de l'actif dans les REEE

- Les Canadiens détiennent 31,6 milliards de dollars dans leurs REEE. La croissance de l'actif dans les REEE a été importante au cours des deux dernières années. Entre 2009 et 2011, l'actif dans les REEE a augmenté à un taux moyen annuel de 10,5 %. Cependant, il convient de noter que la valeur de l'actif dans les REEE en 2011 comprend les montants prévus en actif qui n'étaient pas disponibles en 2010. (Pour de plus amples détails, veuillez-vous reporter à la section Actif dans les REEE par année).

Cotisations annuelles dans les REEE

- Les familles ont cotisé 3,54 milliards de dollars dans les REEE de leurs enfants. Ce montant représente une augmentation de 110 millions de dollars en 2010, puisqu'elles ont cotisé 3,43 milliards de dollars. (Pour de plus amples détails, veuillez-vous reporter à Cotisations annuelles dans les REEE).

Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)

- Les paiements en Subvention canadienne pour l'épargne-études en 2011 ont augmenté de 25 millions de dollars (soit 3,7 %) comparés à 2010 pour atteindre 703 millions de dollars.
- 43,6 % des familles canadiennes ayant des enfants de moins de 18 ans reçoivent maintenant la subvention. (Pour de plus amples détails, veuillez-vous reporter à Subvention canadienne pour l'épargne-études).

Bon d'études canadien (BEC)

- Le taux de participation au Bon d'études canadien a atteint 24,4 % de familles admissibles en 2011. Le nombre d'enfants qui ont déjà reçu le Bon d'études canadien était de 386 925 en 2011, tandis qu'en 2010 ce nombre se situait à 292 941 enfants. Ce montant représente une augmentation de 32 % du nombre de bénéficiaires de BEC.
- En 2011, les paiements en BEC ont augmenté de 21,2 % (79,02 millions de dollars, jusqu'à 65,18 millions de dollars en 2010). Depuis 2005, le gouvernement du Canada a mis 298,95 millions de dollars à la disponibilité des familles à faible revenu sous forme de BEC afin de les inciter à commencer à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants. (Pour de plus amples détails, veuillez-vous reporter à Bon d'études canadien).

Soutien à l'accès aux études postsecondaires

- Les étudiants au niveau postsecondaire ont retiré en moyenne 6 907 $ de leurs REEE. Ce montant représente, en moyenne, une augmentation de 3,4 % des retraits par rapport à 2010.
- En tout, 299 709 étudiants ont retiré un total de 2,07 milliards de dollars de leurs REEE pour financer leur participation aux études postsecondaires. (Pour de plus amples détails, veuillez-vous reporter à Soutien à l'accès aux études postsecondaires).

SOMMAIRE DU RAPPORT DE 2011 SUR LE PROGRAMME CANADIEN POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES

DESCRIPTION	2009	2010	2011	Différence entre 2010 et 2011
RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-ÉTUDES (REEE)				
Valeur totale de l'actif dans les REEE (en milliards de dollars)	25,9 $	27,6 $	31,6 $	4,0 $
Valeur des cotisations annuelles dans les REEE (en milliards de dollars)	3,18 $*	3,43 $*	3,54 $	0,11 $
SUBVENTION CANADIENNE POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES				
Paiements en Subvention canadienne pour l'épargne-études (en millions de dollars)	627 $*	678 $*	703 $	25 $
Total en Subvention canadienne pour l'épargne-études versé depuis ses débuts en 1998 (en milliards de dollars)	5,09 $*	5,77 $*	6,47 $	0,7 $
Nombre total de bénéficiaires de 0 à 17 ans qui ont déjà reçu une Subvention canadienne pour l'épargne-études (en millions)	2,77	2,88	3,02	0,14
Nombre total de bénéficiaires qui ont déjà reçu une Subvention canadienne pour l'épargne-études (en millions)	3,68	3,96	4,26	0,3
Âge moyen des nouveaux bénéficiaires de la Subvention canadienne pour l'épargne-études	3,63	3,60	3,58	-0,02
Taux de participation à la Subvention canadienne pour l'épargne-études	40,6%	42,8%	43,6%	0,8
BON D'ÉTUDES CANADIEN				
Paiements en Bon d'études canadien (en millions de dollars)	56,46 $	65,18 $	79,02 $	13,84 $
Total en Bon d'études canadien versé depuis son début en 2005 (en millions de dollars)	154,75 $	219,93 $	298,95 $	79,02 $
Nombre total d'enfants qui ont déjà reçu un Bon d'études canadien	211 787	292 941	386 925	93 984
Nombre total d'enfants admissibles au Bon d'études canadien	1 094 545	1 343 586	1 582 866	239 280
Cotisations moyennes annuelles par bénéficiaire du Bon d'études canadien (en $)	1 023 $**	1 015 $**	1 005 $	-10 $
Montant total cotisé dans les REEE par les familles des bénéficiaires du Bon d'études canadien (en millions de dollars)	533 $	839 $	1 231,3 $	392,3 $
Taux de participation au Bon d'études canadien	19,3%	21,8%	24,4%	2,6
ACCÈS AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES (EPS)				
Le montant total retiré des REEE dans une année civile pour payer les EPS (en milliards de dollars)	1,60 $	1,92 $	2,07 $	0,15 $
Le nombre total de bénéficiaires de REEE qui utilisent les REEE pour payer les EPS	251 159	287 865	299 709	11 844
Le retrait moyen des REEE par étudiant pour payer les EPS (en dollars)	6 370 $	6 680 $	6 907 $	227 $

* Ces chiffres ont été mis à jour pour refléter un retard encouru à recevoir toutes les transactions financières de la part des fournisseurs de REEE.

** Les données des années antérieures ont été ajustées en raison d'un changement de méthodologie.

REEE - RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-ÉTUDES

Le Régime enregistré d'épargne-études (REEE) est un instrument qui aide les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires. Les REEE sont enregistrés par le gouvernement du Canada et permettent d'accumuler des épargnes qui s'accroîtront à l'abri de l'impôt en vue d'études postsecondaires. La valeur des REEE peut augmenter grâce aux cotisations effectuées par les souscripteurs, à une subvention et à un bon fourni par le gouvernement du Canada, ainsi que par la croissance de la valeur de l'actif.

Cette section fournit des renseignements sur le montant total détenu dans les Régimes enregistrés d'épargne-études (actif dans les REEE).

Actif dans les REEE par année

L'actif dans les REEE représente le total de la valeur marchande de tous les REEE au Canada en date du 31 décembre. Cet actif représente le montant disponible pour financer les études postsecondaires des bénéficiaires.

En 2011, la valeur de l'actif dans les REEE a atteint 31,6 milliards de dollars, tout en continuant la tendance d'une augmentation continue, sauf pour 2008 où la valeur a diminué légèrement au cours du ralentissement économique. Il convient de noter que les 31,6 milliards de dollars comprennent certains actifs qui n'étaient pas disponibles pour les comptes rendus de 2010.

ACTIF DANS LES REEE PAR ANNÉE (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

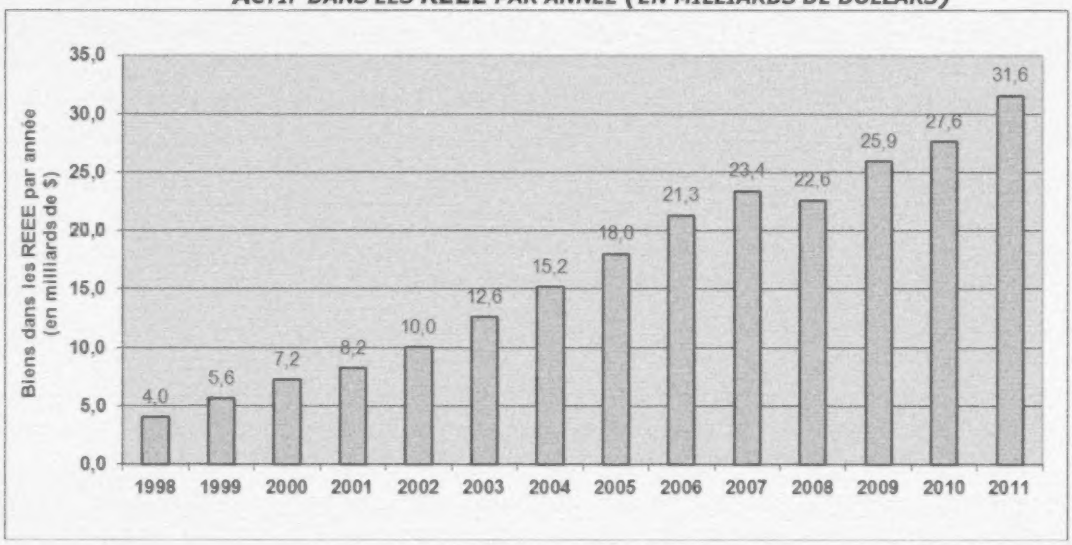

Proportion de l'actif dans les REEE par type de fournisseurs

Les fournisseurs de REEE sont des organisations financières qui fournissent des REEE au public. Ils administrent tous les montants versés dans le régime et font en sorte que les paiements à partir des REEE soient effectués conformément aux modalités des régimes et des lois qui les régissent.

En 2011, la plus grande part du marché dans les REEE étaient détenue par les services bancaires d'investissement et les courtiers en valeur mobilière qui gèrent 39,7 % du total de l'actif. Les régimes collectifs de bourses d'études en fiducie avaient la seconde plus grande part, soit 28,9 % du marché.

PROPORTION DES VALEURS DE L'ACTIF DANS LES REEE PAR TYPE DE FOURNISSEURS

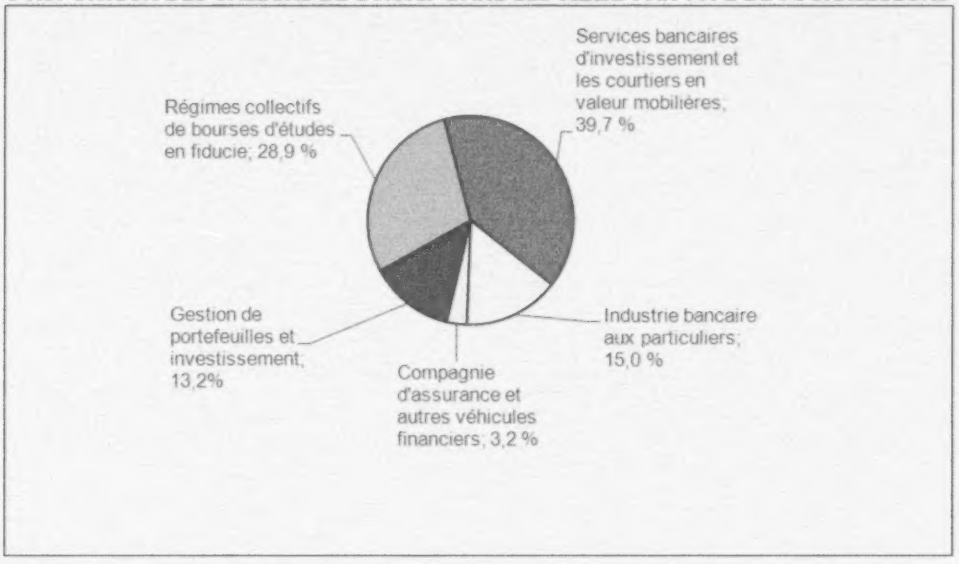

Proportion des paiements en Subvention canadienne pour l'épargne-études par type de fournisseurs

En 2011, les services bancaires d'investissement et les courtiers en valeur mobilière ont reçu 40,0 % de tous les paiements en Subvention canadienne pour l'épargne-études, suivis par les régimes collectifs de bourses d'études en fiducie qui en ont reçu 28,8 %.

Les partenaires du Programme canadien pour l'épargne-études consistent en 80 fournisseurs de REEE par le biais desquels les paiements en Subvention canadienne pour l'épargne-études sont effectués tous les ans.

PAIEMENTS EN SUBVENTION CANADIENNE POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES EN 2011 PAR TYPE DE FOURNISSEURS

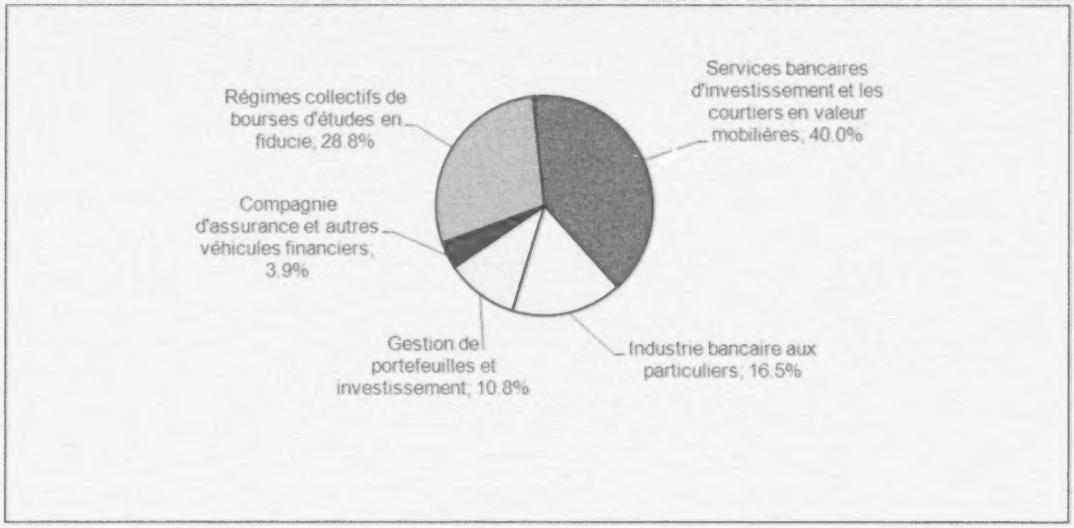

Proportion des paiements en Bon d'études canadien (BEC) par type de fournisseurs

En 2011, les régimes collectifs de bourses d'études en fiducie ont reçu 37,9 % du total des paiements en BEC qui ont été effectués par le gouvernement du Canada dans des Régimes enregistrés d'épargne-études. Ils étaient suivis de près par les services bancaires d'investissement et les courtiers en valeur mobilière qui ont reçu 31,9 % des paiements en BEC.

PAIEMENTS EN BON D'ÉTUDES CANADIEN EN 2011 PAR TYPE DE FOURNISSEURS

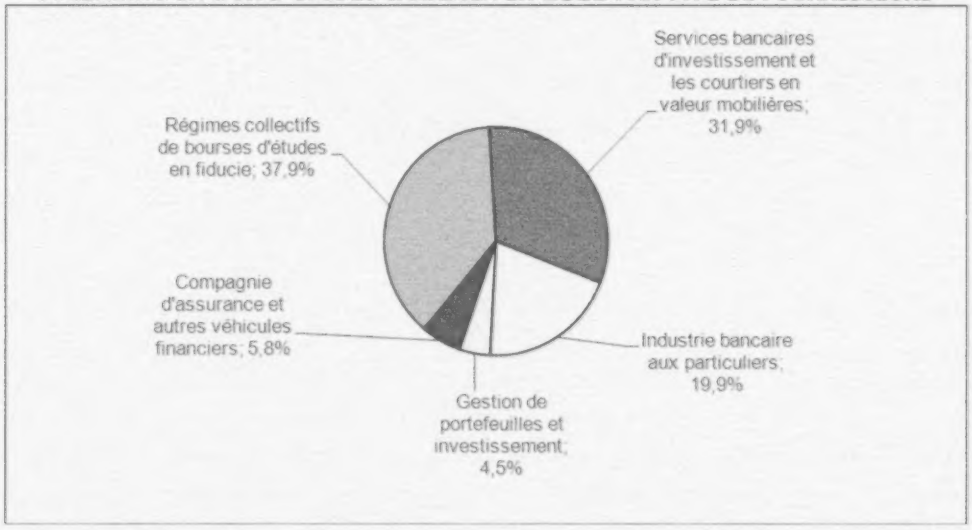

COTISATIONS DANS LES RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-ÉTUDES (REEE)

Une cotisation est un montant en épargne déposé dans un compte de REEE au nom d'un enfant, aussi connu comme le bénéficiaire du REEE. Les revenus sur les épargnes dans le REEE peuvent augmenter à l'abri de l'impôt jusqu'à ce que le bénéficiaire retire des sommes pour financer ses études postsecondaires.

Cotisations annuelles dans les REEE

En 2011, les cotisations dans les REEE ont augmenté à 3,54 milliards de dollars par rapport à 3,43 milliards de dollars en 2010, ce qui représente une augmentation de 3,2 %. La croissance des cotisations était de 7,9 % en 2010, de 2,6 % en 2009 et de 3,7 % en 2008.

COTISATIONS ANNUELLES DANS LES REEE (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

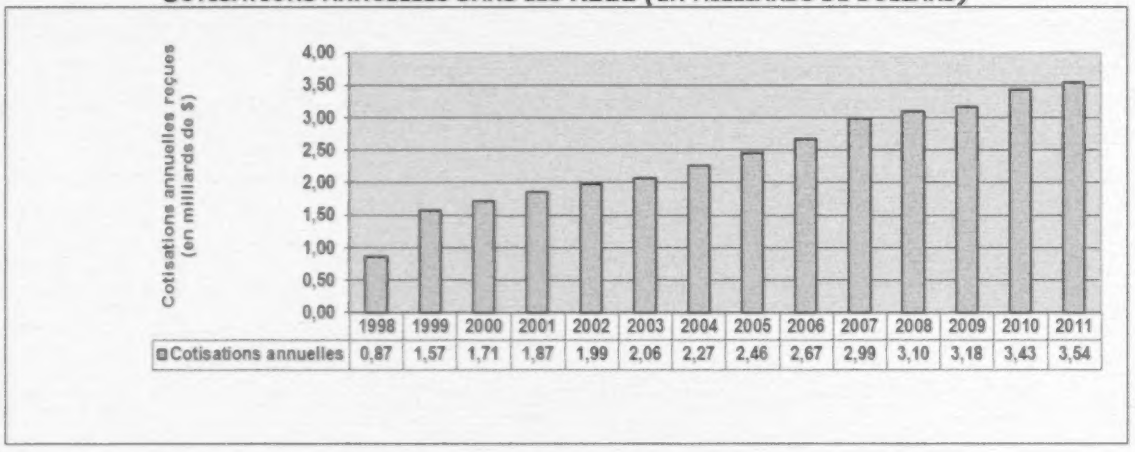

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Cotisations annuelles	0,87	1,57	1,71	1,87	1,99	2,06	2,27	2,46	2,67	2,99	3,10	3,18	3,43	3,54

Cotisations moyennes annuelles dans les REEE par bénéficiaire

Un bénéficiaire de REEE est habituellement un enfant mais peut aussi être toute personne désignée par le souscripteur à recevoir des sommes d'argent pour ses études postsecondaires. Les paiements à un bénéficiaire sont effectués conformément aux modalités précises du REEE.

La cotisation moyenne annuelle dans les REEE par bénéficiaire en 2011 était de 1 453 $. Il s'agit d'une petite diminution de 0,7 % par rapport à 2010, lorsque la cotisation moyenne annuelle était de 1 463 $.

COTISATIONS MOYENNES ANNUELLES (EN $) PAR BÉNÉFICIAIRE

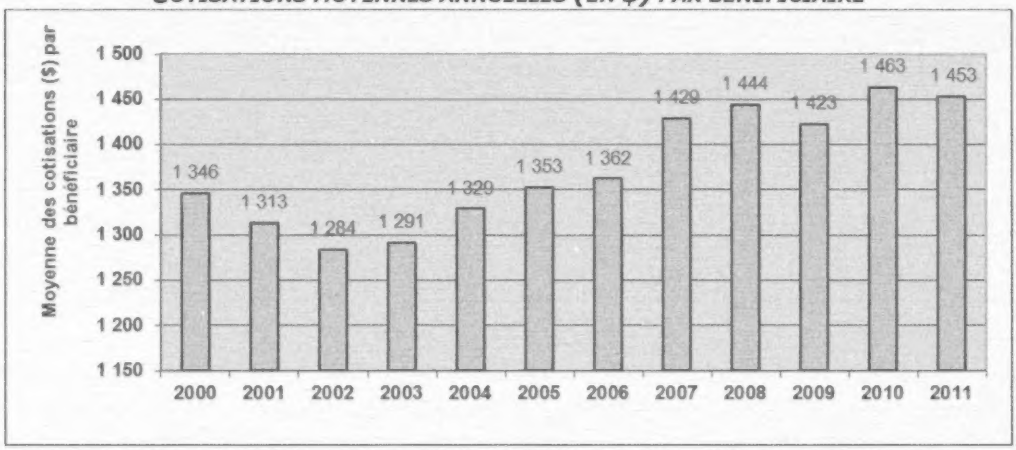

Cotisations moyennes annuelles dans les REEE par bénéficiaire et par province et territoire

En 2011, la cotisation moyenne nationale annuelle par bénéficiaire était de 1 453 $, une diminution marginale de 10 $ par rapport à 2010. La plupart des provinces et des territoires ont observé une légère diminution des cotisations moyennes annuelles dans les REEE par bénéficiaire, sauf le Nunavut, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador et le Nouveau-Brunswick.

Des ajustements ont été faits aux données des provinces et des territoires en fonction des nouveaux renseignements sur les codes postaux de 2011. Ces ajustements ont pour effet de fournir des données plus exactes relatives à la ventilation provinciale et territoriale.

COTISATIONS MOYENNES ANNUELLES DANS LES REEE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

Province et territoire	2007 (en $)	2008 (en $)	2009 (en $)	2010 (en $)	2011 (en $)
Nunavut	1 505	1 530	1 565	1 593	1 792
Colombie-Britannique	1 572	1 592	1 580	1 632	1 632
Ontario	1 552	1 571	1 552	1 600	1 592
Yukon	1 487	1 493	1 432	1 627	1 526
Territoires du Nord-Ouest	1 505	1 576	1 575	1 599	1 460
Alberta	1 438	1 461	1 413	1 439	1 426
Saskatchewan	1 273	1 298	1 286	1 331	1 314
Île-du-Prince-Édouard	1 121	1 157	1 168	1 226	1 236
Manitoba	1 237	1 231	1 219	1 230	1 230
Nouvelle-Écosse	1 192	1 205	1 194	1 228	1 219
Québec	1 179	1 177	1 165	1 193	1 172
Terre-Neuve-et-Labrador	1 019	1 039	1 052	1 093	1 106
Nouveau-Brunswick	1 028	1 044	1 039	1 075	1 076
CANADA	1 429	1 444	1 423	1 463	1 453

Montant des cotisations par bénéficiaire

En 2011, la distribution des bénéficiaires par catégorie de cotisations est presque la même qu'en 2010. C'est-à-dire qu'en 2011, 24,5 % des bénéficiaires ont reçu 500 $ ou moins, 48,7 % ont reçu moins de 1 000 $ en cotisations, 38,8 % ont reçu entre 1 001 $ et 2 500 $ en cotisations et 12,6 % ont reçu plus de 2 500 $ en cotisations.

Il convient de noter que ce ne sont pas toutes les familles qui cotisent à leurs REEE à base annuelle. À partir de 2011, on comptait 3,02 millions de bénéficiaires âgés de 0 à 17 ans. De ce montant, 2,31 millions des bénéficiaires (soit 77 %) ont reçu des cotisations, tandis que 700 000 d'entre eux n'en ont pas reçu.

Même s'il n'y a pas de plafond annuel sur le montant qui peut être épargné dans un REEE chaque année, la Subvention canadienne pour l'épargne-études est versée sur les premiers 2 500 $ épargnés.

DISTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES PAR CATÉGORIE DE COTISATIONS

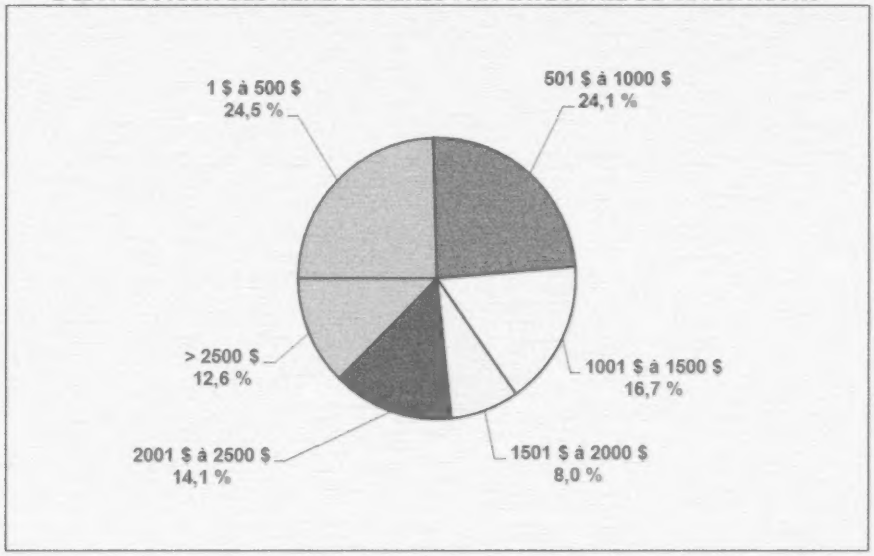

SUBVENTION CANADIENNE POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES

La SCEE est une somme offerte par le gouvernement du Canada pour aider les familles à commencer à épargner dès le jeune âge de leurs enfants en vue des études postsecondaires. La SCEE est calculée en fonction des cotisations versées à un REEE au nom d'un bénéficiaire admissible et se compose de deux volets :

- La SCEE de base
- La SCEE supplémentaire

La SCEE de base est un paiement de 20 % des cotisations versées à un REEE au nom d'un bénéficiaire admissible, jusqu'à la fin de l'année civile où ce dernier atteint ses 17 ans. Pour sa part, la SCEE supplémentaire est une somme d'argent additionnelle que le gouvernement du Canada offre pour inciter davantage les familles à revenu faible ou moyen à épargner pour les études postsecondaires de leur(s) enfant(s). Cette subvention s'ajoute à la SCEE de base de sorte qu'un paiement additionnel de 10 % ou de 20 % est appliqué à la première tranche de 500 $ épargnée au nom d'un bénéficiaire admissible, jusqu'à ce qu'à la fin de l'année civile où ce dernier atteint ses 17 ans.

Paiements annuels en Subvention canadienne pour l'épargne-études

En 2011, les paiements totaux en SCEE ont augmenté à 703 millions de dollars par rapport à 678 millions de dollars en 2010, ce qui représente une augmentation de 3,7 %. Des paiements totaux pour 2011, 658 millions de dollars ont été payés à titre de SCEE de base (soit 93,6 %), tandis que 45 millions de dollars étaient des paiements en SCEE supplémentaire (soit 6,4 %).

PAIEMENTS ANNUELS EN SUBVENTION CANADIENNE POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES (EN MILLIONS DE $)

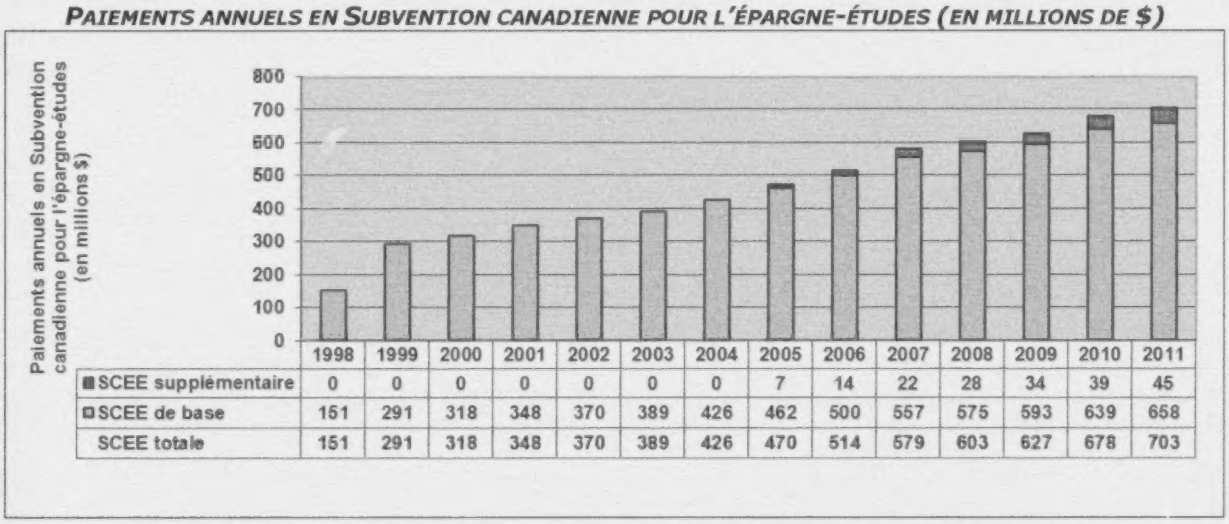

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
SCEE supplémentaire	0	0	0	0	0	0	0	7	14	22	28	34	39	45
SCEE de base	151	291	318	348	370	389	426	462	500	557	575	593	639	658
SCEE totale	151	291	318	348	370	389	426	470	514	579	603	627	678	703

Paiements annuels par province et territoire

Du total des paiements de 703 millions de dollars en SCEE effectués en 2011, la proportion payée aux bénéficiaires de chaque province est semblable à celles des années antérieures. En particulier, 335,9 millions de dollars (soit 47,8 %) sont allés aux bénéficiaires de REEE qui résident en Ontario, suivis de 115,1 millions de dollars (soit 16,4 %) aux résidents du Québec. De plus, 101,3 millions de dollars (soit 14,4 %) en paiements de subvention sont allés à des bénéficiaires de la Colombie-Britannique et quelque 81,9 millions de dollars (soit 11,7 %) ont été versés aux bénéficiaires de l'Alberta. Les bénéficiaires des autres provinces et territoires ont reçu moins de 10 % du total des paiements en subvention.

PAIEMENTS ANNUELS PAR PROVINCE ET TERRITOIRE (EN MILLIONS DE DOLLARS)

Province et territoire	2006	2007	2008	2009*	2010*	2011	Proportion des paiements en SCEE en 2011 (en %)
Ontario	247,5	278,2	288,8	299,9	324,6	335,9	47,8
Québec	75,8	88,2	93,7	99,6	109,2	115,1	16,4
Colombie-Britannique	76,2	85,8	88,6	91,3	98,2	101,3	14,4
Alberta	61,7	68,7	71,1	73,3	78,6	81,9	11,7
Saskatchewan	13,8	15,1	15,7	16,1	17,3	17,8	2,5
Manitoba	13,2	14,6	15,1	15,7	16,9	17,7	2,5
Nouvelle-Écosse	10,1	11,0	11,1	11,3	12,1	12,2	1,7
Nouveau-Brunswick	7,9	8,7	9,0	9,2	9,7	9,7	1,4
Terre-Neuve-et-Labrador	5,6	6,2	6,4	6,8	7,2	7,3	1,0
Île-du-Prince-Édouard	1,5	1,6	1,7	1,7	1,9	2,0	0,3
Yukon	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,1
Territoires du Nord-Ouest	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6	0,1
Nunavut	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,02
CANADA	514	579	603	627	678	703	100

* Ces chiffres ont été mis à jour pour refléter le retard encouru à recevoir toutes les transactions financières des fournisseurs de REEE en fin d'année.

Sommaire des statistiques sur la Subvention canadienne pour l'épargne-études par province et territoire

En date du 31 décembre 2011, le taux de participation national à la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) était de 43,6 %. Le taux de participation à la SCEE est obtenu en divisant le nombre d'enfants de 0 à 17 ans qui ont déjà reçu la subvention par le nombre total d'enfants du même groupe d'âge dans la population canadienne pour la même année. Les statistiques sur la population proviennent des données du recensement 2011 de Statistiques Canada et sont présentées sous la colonne intitulée <Enfants admissibles à la SCEE> dans le tableau ci-dessous.

Le tableau présente les statistiques nationales, provinciales et territoriales relatives à la SCEE. Les taux de participation en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta étaient plus élevés que le taux de participation national en 2011.

SOMMAIRE DES STATISTIQUES SUR LA SUBVENTION CANADIENNE POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES PAR PROVINCE ET TERRITOIRE EN DATE DE DÉCEMBRE 2011

Province et territoire	Nombre de bénéficiaires de la SCEE (1)	Enfants admissibles à la SCEE (2)	Taux de participation à la SCEE = (1)÷(2) (en %)	Paiements cumulatifs en SCEE (en millions de $)
Ontario	1 313 857	2 719 238	48,3	3 099,6
Colombie-Britannique	401 507	846 966	47,4	952,1
Alberta	370 740	835 743	44,4	760,9
Terre-Neuve-et-Labrador	38 991	92 766	42,0	74,6
Nouveau-Brunswick	56 970	140 291	40,6	99,4
Québec	581 764	1 524 405	38,2	970,4
Nouvelle-Écosse	64 505	172 648	37,4	128,0
Yukon	2 632	7 202	36,5	5,8
Île-du-Prince-Édouard	10 592	29 297	36,2	19,7
Saskatchewan	82 843	244 190	33,9	178,2
Manitoba	90 676	287 364	31,6	169,7
Territoires du Nord-Ouest	2 938	11 306	26,0	6,3
Nunavut	649	12 483	5,2	1,2
CANADA	3 019 313	6 923 899	43,6	6 467,2

Bénéficiaires de la Subvention canadienne pour l'épargne-études

Un bénéficiaire est un enfant âgé de 0 à 17 ans qui reçoit la SCEE du gouvernement du Canada en fonction du montant épargné dans son compte de REEE par un parent, un grand-parent ou toute autre souscripteur de REEE.

Âge moyen et nombre de nouveaux bénéficiaires

L'âge moyen des nouveaux bénéficiaires a graduellement diminué au cours des années à 3,58 ans en 2011. Cette tendance sert de preuve à l'appui que le Programme canadien pour l'épargne-études incite les familles à épargner tôt pour les études postsecondaires de leurs enfants. Lorsque le programme a été créé en 1998, l'âge moyen des nouveaux bénéficiaires était de près de 8 ans.

En 2011, 273 000 nouveaux bénéficiaires ont reçu la SCEE, ce qui représente une croissance de 6,6 % par rapport à 2010. Le tableau ci-dessous montre qu'en 1998, lorsque le programme a commencé, un grand nombre de familles ont saisi l'occasion d'ouvrir un REEE et de recevoir la SCEE grâce à leur épargne pour les études postsecondaires de leurs enfants. Jusqu'en 2003, le nombre annuel de nouveaux bénéficiaires a augmenté de façon continue. À la suite de la mise en œuvre de la SCEE supplémentaire et du Bon d'études canadien en 2005, le nombre de nouveaux bénéficiaires a augmenté d'année en année jusqu'en 2008 où il a diminué légèrement au cours de la récession.

ÂGE MOYEN ET NOMBRE DE NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE

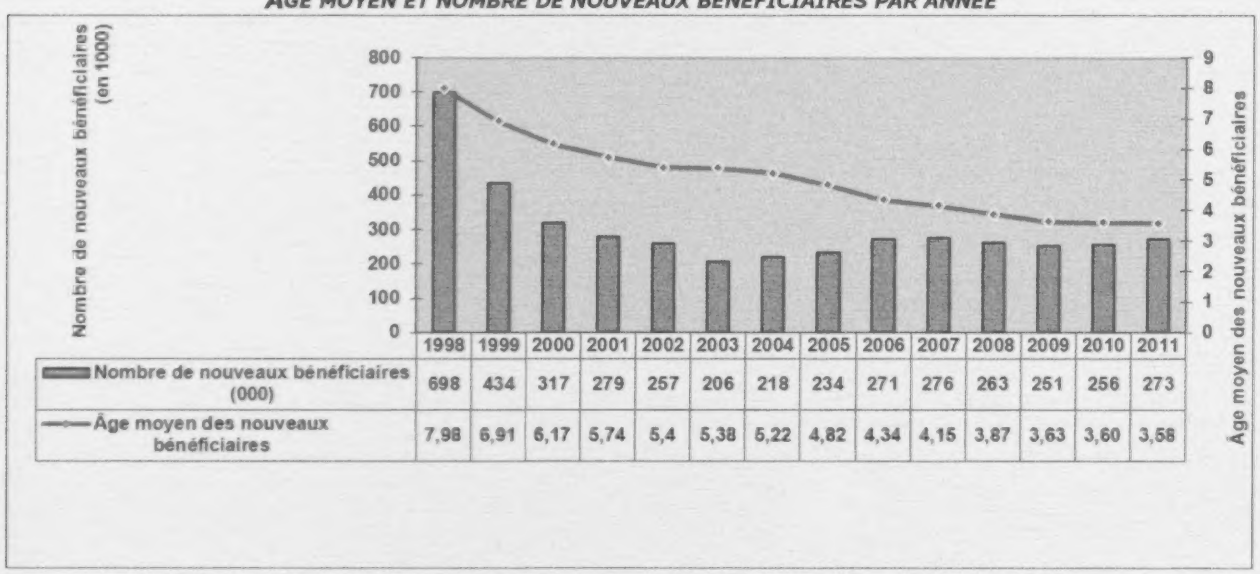

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de nouveaux bénéficiaires (000)	698	434	317	279	257	206	218	234	271	276	263	251	256	273
Âge moyen des nouveaux bénéficiaires	7,98	6,91	6,17	5,74	5,4	5,38	5,22	4,82	4,34	4,15	3,87	3,63	3,60	3,58

Nombre total de bénéficiaires qui ont déjà reçu une Subvention canadienne pour l'épargne-études

En tout, 4,26 millions de bénéficiaires ont reçu une SCEE depuis 1998. Ce nombre comprend 1,24 million de bénéficiaires de plus de 18 ans et 3,02 millions d'enfants de 0 à 17 ans. Des 3,02 millions d'enfants en 2011, 2,31 millions âgés de 0 à 17 ans avaient des épargnes et recevaient une SCEE, tandis que 700 000 n'en recevaient pas.

NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES PAR GROUPE D'ÂGES ET PAR ANNÉE (EN MILLIONS)

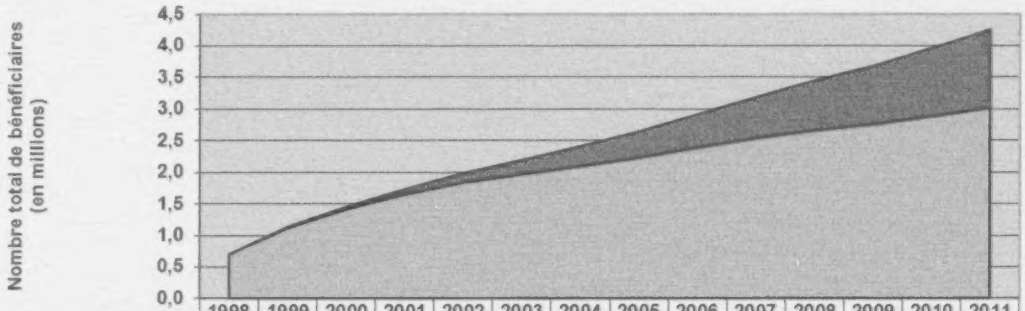

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
plus de 17 ans	0,00	0,01	0,04	0,08	0,15	0,23	0,32	0,42	0,53	0,65	0,79	0,92	1,08	1,24
de 0 à 17 ans	0,70	1,12	1,41	1,65	1,84	1,97	2,09	2,23	2,39	2,54	2,66	2,76	2,88	3,02

Nombre annuel de bénéficiaires qui ont reçu la Subvention canadienne pour l'épargne-études de base et supplémentaire

En 2011, 2,31 millions de bénéficiaires âgés de 0 à 17 ans ont reçu la SCEE. Ce nombre consiste en 1,61 million de bénéficiaires qui ont reçu la SCEE de base et 700 000 enfants qui ont reçu la SCEE supplémentaire. Le nombre de bénéficiaires qui ont reçu la SCEE supplémentaire augmente de façon continue depuis sa création en 2005 (c.-à-d. à un taux de croissance moyen annuel de 37 %). Le nombre de bénéficiaires qui ont reçu la SCEE de base semble avoir plafonné à environ 1,6 million.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES QUI ONT REÇU LA SCEE DE BASE ET SUPPLÉMENTAIRE

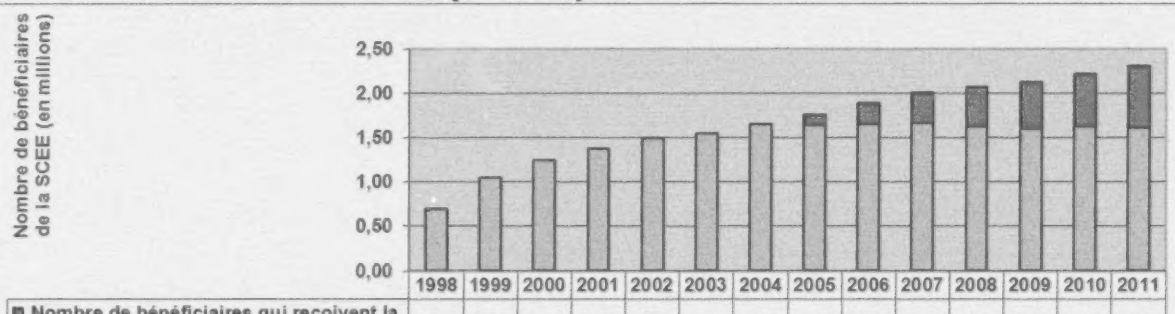

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de bénéficiaires qui reçoivent la SCEE de base et la SCEE supplémentaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,12	0,23	0,35	0,45	0,53	0,58	0,70
Nombre de bénéficiaires qui ne reçoivent que la SCEE de base	0,70	1,05	1,24	1,38	1,49	1,55	1,65	1,63	1,65	1,66	1,62	1,60	1,63	1,61
Total	0,70	1,05	1,24	1,38	1,49	1,55	1,65	1,75	1,88	2,01	2,07	2,13	2,21	2,31

Nombre total de bénéficiaires par province et territoire

Les chiffres représentent le nombre total de bénéficiaires qui ont reçu la Subvention canadienne pour l'épargne-études de 1998 à la fin de 2011. La carte ci-dessous illustre le nombre total de bénéficiaires par province et territoire et le pourcentage par rapport au total national en date de 2011.

NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES PAR PROVINCE ET TERRITOIRE (EN MILLIERS)

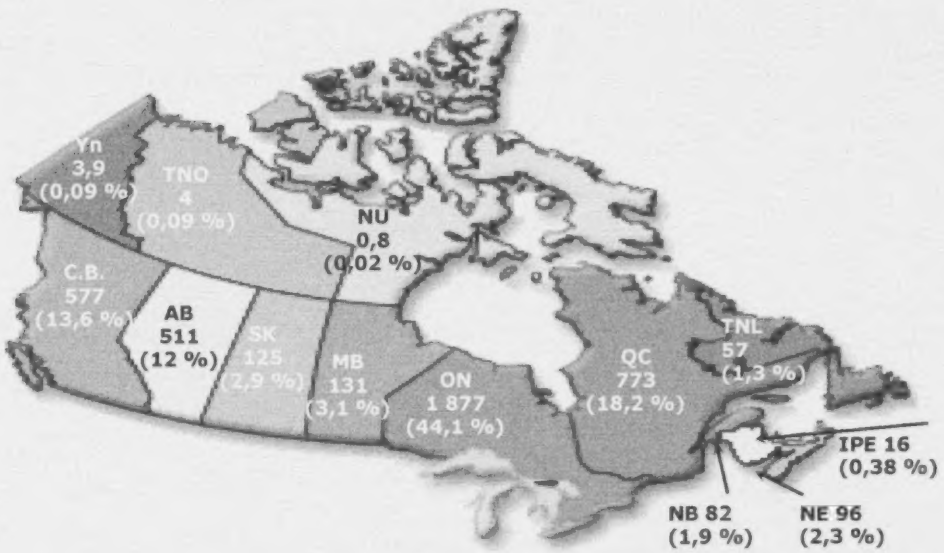

Le tableau ci-dessous donne le nombre total de bénéficiaires par province et territoire à la fin de chaque année, soit de 2006 à 2011.

Comme pour les années antérieures, l'Ontario (44,1 %), le Québec (18,2 %), la Colombie-Britannique (13,6 %) et l'Alberta (12 %) continuent à être les quatre provinces avec le plus grand nombre de bénéficiaires. Dans son ensemble, ces provinces comptent 88 % de tous les bénéficiaires au Canada en 2011. Le total des autres juridictions comptent un peu plus de 12 % de l'échelle nationale.

NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES PAR PROVINCE ET TERRITOIRE (EN MILLIERS)

Province et territoire	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ontario	1 294	1 414	1 529	1 630	1 751	1 877
Québec	501	555	607	655	711	773
Colombie-Britannique	405	441	474	504	540	577
Alberta	340	375	407	438	474	511
Manitoba	89	97	105	112	121,2	131
Saskatchewan	90	97	104	110	117	125
Nouvelle-Écosse	72	77	81	86	91	96
Nouveau-Brunswick	61	66	70	74	79	82
Terre-Neuve-et-Labrador	43	46	49	51	54	57
Île-du-Prince-Édouard	12	13	14	14	15	16
Territoires du Nord-Ouest	2,3	2,4	2,6	2,7	3	4
Yukon	2,8	3,0	3,2	3,4	4	3,9
Nunavut	1,4	1,5	1,6	1,7	2	0,8
Canada	2 916	3 187	3 448	3 683	3 962	4 255

Remarque : Le présent rapport utilise les nouveaux renseignements relatifs aux codes postaux pour 2011. Bien que ce changement ait nécessité certains ajustements, la ventilation par province et territoire en date du 31 décembre 2011 est plus exacte.

Taux de participation à la Subvention canadienne pour l'épargne-études

Le taux de participation à la SCEE montre le pourcentage d'enfants de 0 à 17 ans qui ont déjà reçu une Subvention du gouvernement à la suite de cotisations effectuées dans les REEE.

Taux de participation à la Subvention canadienne pour l'épargne-études par province et territoire et par année

À la fin de 2011, le taux national de participation à la SCEE a atteint 43,6 %, soit une augmentation par rapport à 42,8 % en 2010. L'Ontario a le taux de participation le plus élevé à 48,3 %, suivi par la Colombie-Britannique (à 47,4 %) et par l'Alberta (à 44,4 %).

TAUX DE PARTICIPATION À LA SUBVENTION CANADIENNE POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES PAR PROVINCE ET TERRITOIRE ET PAR ANNÉE

Province et territoire	2005 (en %)	2006 (en %)	2007 (en %)	2008 (en %)	2009 (en %)	2010 (en %)	2011 (en %)
Ontario	36,0	38,5	41,2	43,2	44,0	46,1	48,3
Colombie-Britannique	34,9	37,0	39,3	41,1	44,8	47,0	47,4
Alberta	35,8	39,5	43,6	46,0	43,2	45,5	44,4
Terre-Neuve-et-Labrador	33,1	35,2	38,4	39,4	41,9	44,3	42,0
Nouveau-Brunswick	31,6	33,9	37,1	38,5	39,7	41,4	40,6
Québec	25,9	28,3	31,5	33,6	35,0	37,5	38,2
Nouvelle-Écosse	28,8	30,5	32,9	33,6	34,9	36,6	37,4
Yukon	33,2	35,2	38,2	39,4	38,4	41,8	36,5
Île-du-Prince-Édouard	28,7	30,2	32,2	33,2	35,9	37,5	36,2
Saskatchewan	27,5	28,9	30,9	31,9	33,8	35,4	33,9
Manitoba	24,8	26,5	28,6	29,9	29,8	31,5	31,6
Territoires du Nord-Ouest	15,0	16,4	18,1	18,6	17,1	17,5	26,0
Nunavut	10,2	10,6	11,7	12,0	11,2	11,5	5,2
CANADA	32,4	34,9	37,8	39,7	40,6	42,8	43,6

Remarque : Le calcul du taux de participation est effectué à base du nombre total de bénéficiaires (de 0 à 17 ans) qui ont déjà reçu une SCEE divisé par le nombre total d'enfants (de 0 à 17 ans) selon les données du recensement de 2011. Les taux de participation des années antérieures ont été calculés selon les projections annuelles du recensement 2006. Aussi, Le présent rapport utilise les nouveaux renseignements relatifs aux codes postaux pour 2011. Bien que ce changement ait nécessité certains ajustements, la ventilation par province et territoire en date du 31 décembre 2011 est plus exacte.

BON D'ÉTUDES CANADIEN

Créé en 2005, le Bon d'études canadien (BEC) vise les familles à faible et moyen revenu et leur fournit un incitatif financier à économiser. Ce BEC est accordé à tous les enfants qui ont un compte REEE et qui sont admissibles à recevoir le Supplément de la prestation nationale pour enfant en plus de la Prestation fiscale canadienne pour enfants, communément appelée « allocation familiale ». Le BEC n'exige pas d'économie de la part des parents et est déposé directement dans le REEE d'enfants admissibles. Plus précisément, le gouvernement fédéral fournit un BEC initial aux enfants nés après le 31 décembre 2003 de 500 $, ainsi qu'un supplément de 100 $ par année jusqu'à l'âge de 15 ans et jusqu'à un maximum de 2 000 $.

Nombre annuel de nouveaux bénéficiaires du Bon d'études canadien et d'enfants admissibles

En 2011, 93 984 nouveaux bénéficiaires de familles à faible revenu se sont ajoutés au nombre total d'enfants qui ont reçu le Bon d'études canadien depuis 2005. Ceci représente une augmentation nette de 15,8 % par rapport à 2010, où 81 154 enfants recevaient le BEC pour la première fois.

NOMBRE DE NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES DU BON D'ÉTUDES CANADIEN PAR ANNÉE

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de nouveaux bénéficiaires	756	26 177	48 767	64 485	71 602	81 154	93 984

Remarque : Le nombre de nouveaux bénéficiaires par année représente ceux qui ont reçu le BEC pour la première fois. Ces chiffres se distinguent du nombre total d'enfants qui ont reçu le BEC qui figure dans le Sommaire du rapport 2011 ainsi que dans le Sommaire statistique sur le BEC par province et territoire.

Au cours des années, le nombre d'enfants admissibles à recevoir le BEC a aussi augmenté considérablement. De 2005 à 2011, le nombre d'enfants admissibles au BEC a triplé.

NOMBRE D'ENFANTS ADMISSIBLES AU BON D'ÉTUDES CANADIEN PAR ANNÉE

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre annuel d'enfants admissibles	341 732	485 644	626 197	759 008	925 783	948 519	1 086 936

Remarque : Le nombre d'enfants admissibles au BEC par année donne un aperçu de combien d'enfants deviennent admissibles d'une année à l'autre. Ces chiffres se distinguent du nombre total d'enfants qui ont reçu le BEC qui figure dans le Sommaire du rapport 2011 ainsi que dans le Sommaire statistique sur le BEC par province et territoire.

Paiements annuels en Bon d'études canadien et nombre de bénéficiaires

En 2011, 268 300 enfants ont reçu 79,02 millions de dollars en paiements de BEC. Ce chiffre comprend 93 984 enfants qui ont reçu le BEC pour la première fois et ceux qui y étaient admissibles en 2011.

Les paiements en BEC ont augmenté de 21,2 % par rapport à 2010. Une comparaison d'année en année basée sur le nombre de bénéficiaires démontre une augmentation de 30,5 % en 2011 par rapport à 2010.

PAIEMENTS ANNUELS ET BÉNÉFICIAIRES DU BON D'ÉTUDES CANADIEN

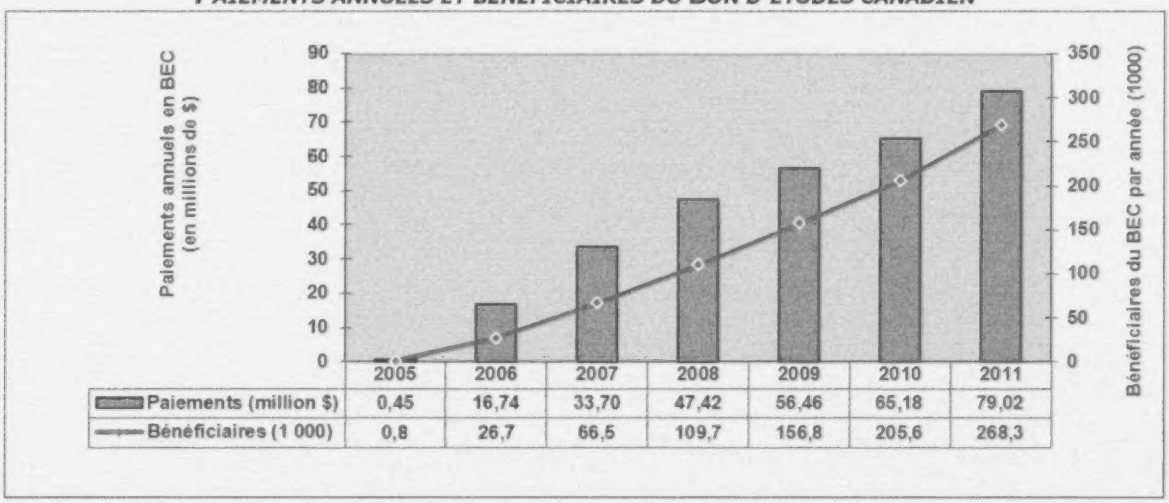

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Paiements (million $)	0,45	16,74	33,70	47,42	56,46	65,18	79,02
Bénéficiaires (1 000)	0,8	26,7	66,5	109,7	156,8	205,6	268,3

Remarque : Le nombre annuel de bénéficiaires fournit un aperçu global du nombre d'enfants qui ont reçu le BEC d'année en année.

Épargne effectuée au nom des bénéficiaires du Bon d'études canadien

En 2011, 386 925 enfants ont reçu un paiement en Bon d'études canadien (BEC) depuis 2005. De ces bénéficiaires, 371 137 (soit 95,9 %) avaient reçu au moins une cotisation dans leurs REEE, pour un total de 1,2 milliard de dollars en épargne supplémentaire.

ÉPARGNE EFFECTUÉE AU NOM DES BÉNÉFICIAIRES DU BON D'ÉTUDES CANADIEN

	Nombre de bénéficiaires avec de l'épargne	Nombre total de bénéficiaires du Bon d'études canadien	Taux des cotisations (en %)	Montant total épargné (en milliard)
Décembre 2011	**371 137**	**386 925**	**95,9**	**1,2**

Cotisations moyennes annuelles au Bon d'études canadien au nom des bénéficiaires et taux des cotisations

Selon les critères du BEC, les familles ne sont pas tenues d'effectuer une cotisation annuelle. Ceci-dit, 81,7 % des bénéficiaires du BEC ont reçu une cotisation en 2011.

La cotisation moyenne annuelle pour les bénéficiaires du BEC était de 1 005 $. Les cotisations moyennes ont connu une hausse de 2005 à 2008, mais sont restées relativement constantes au cours des trois dernières années.

COTISATIONS MOYENNES ET TAUX DE COTISATIONS PAR ANNÉE

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux des cotisations	97,5 %	94,0 %	91,7 %	88,2 %	85,5 %	83,3 %	81,7 %
Cotisations moyennes	760 $*	962 $*	1 034 $*	1 045 $*	1 023 $*	1 015 $*	1 005 $

* Ces chiffres ont été ajustés par rapport aux rapports statistiques antérieurs en raison d'un changement de méthodologie.

Taux de participation au Bon d'études canadien par province et territoire et par année

Le taux de participation national au BEC était de 24,4 % en 2011. Ce taux augmente depuis sa création en 2005. La ventilation par province et territoire du taux de participation indique que la Colombie-Britannique et le Québec avaient les taux de participation les plus élevés, suivis de l'Ontario.

TAUX DE PARTICIPATION AU BON D'ÉTUDES CANADIEN PAR PROVINCE ET TERRITOIRE ET PAR ANNÉE

Province et territoire	2006 (en %)	2007 (en %)	2008 (en %)	2009 (en %)	2010 (en %)	2011 (en %)
Colombie-Britannique	6,0	15,0	20,2	22,7	24,7	27,2
Québec	5,6	14,1	19,2	22,2	24,5	27,2
Ontario	4,2	11,2	16,4	18,8	21,4	24,6
Alberta	4,9	12,2	15,8	18,4	20,8	22,9
Manitoba	2,9	6,8	9,6	15,4	19,0	22,3
Nouveau-Brunswick	5,2	11,6	15,2	18,5	20,1	20,2
Saskatchewan	3,3	7,2	10,1	15,4	18,0	19,6
Île-du-Prince-Édouard	2,7	5,8	10,2	13,1	15,7	17,7
Nouvelle-Écosse	2,8	6,6	9,7	12,5	15,5	17,6
Terre-Neuve-et-Labrador	3,4	8,0	11,6	15,1	17,0	17,4
Yukon	2,0	6,2	9,3	11,3	12,9	14,5
Territoires du Nord-Ouest	1,3	3,0	4,1	6,0	7,1	8,4
Nunavut	0,3	0,6	0,7	1,3	1,7	1,4
Canada	4,7	11,8	16,3	19,3	21,8	24,4

Sommaire statistique sur le Bon d'études canadien par province et territoire

Les statistiques totales provinciales et territoriales montrent que 386 925 des 1,58 million d'enfants admissibles (soit 24,4 %) ont déjà reçu le BEC du gouvernement du Canada. Les paiements totaux en BEC étaient de 298,95 millions de dollars en 2011.

SOMMAIRE STATISTIQUE SUR LE BON D'ÉTUDES CANADIEN PAR PROVINCE ET TERRITOIRE EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2011

Province et territoire	Nombre total d'enfants qui ont déjà reçu un Bon d'études canadien (1)	Nombre total d'enfants admissibles au Bon d'études canadien (2)	Taux de participation au BEC (3) = (1)/(2) (en %)	Paiement total en BEC (en $)
Colombie-Britannique	53 401	196 392	27,2	40 670 474
Québec	98 663	362 219	27,2	76 012 150
Ontario	149 166	606 936	24,6	117 873 005
Alberta	42 622	186 397	22,9	31 119 625
Manitoba	13 692	61 514	22,3	10 524 997
Nouveau-Brunswick	6 436	31 856	20,2	5 139 227
Saskatchewan	10 856	55 449	19,6	8 218 675
Île-du-Prince-Édouard	1 095	6 200	17,7	854 275
Nouvelle-Écosse	6 743	38 253	17,6	5 206 475
Terre-Neuve-et-Labrador	3 783	21 731	17,4	2 977 800
Yukon	223	1 542	14,5	163 700
Territoires du Nord-Ouest	201	2 382	8,4	158 575
Nunavut	39	2 756	1,4	29 775
CANADA	386 925	1 582 866	24,4	298 951 577

SOUTIEN À L'ACCÈS AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES

Le soutien à l'accès aux études postsecondaires est lié à l'effort du gouvernement pour soutenir les familles canadiennes et les particuliers qui veulent poursuivre des études postsecondaires. Les Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) fournissent une source importante de financement pour les études postsecondaires. Le gouvernement fournit aussi des prêts, des subventions et des bourses d'études pour faire en sorte que les Canadiens et Canadiennes aient le soutien dont ils ont besoin lorsqu'ils participent à des études postsecondaires.

Retraits des REEE

En 2011, 299 709 étudiants ont retiré 2,07 milliards de dollars de leurs REEE pour aider à financer leur participation aux études postsecondaires. Le retrait moyen était de 6 907 $, ce qui représente une augmentation de 3,4 % par rapport à 2010.

RETRAITS DES REEE

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011
(1) Valeur totale (en milliards)	1,09 $	1,32 $	1,50 $	1,60 $	1,92 $	2,07 $
(2) Nombre d'étudiants	193 134	218 834	231 679	251 159	287 865	299 709
(3) Moyenne = (1)/(2)	5 644 $	6 032 $	6 474 $	6 370 $	6 680 $	6 907 $

Paiements d'aide aux études et retraits pour les études postsecondaires par année

Les paiements d'aide aux études (PAE) sont des montants versés à partir d'un REEE à un bénéficiaire admissible pour l'aider avec les dépenses relatives aux études postsecondaires. Ils sont composés de la Subvention canadienne pour l'épargne-études, du Bon d'études canadien et des revenus sur les sommes épargnées dans le REEE.

Un retrait pour les études postsecondaires (EPS) est un retrait des cotisations effectué par le souscripteur d'un REEE lorsqu'un bénéficiaire s'inscrit aux EPS.

En 2011, les étudiants postsecondaires avaient retiré un total de 2,07 milliards de dollars de leurs comptes de REEE pour financer leurs études. Ceci qui représente une augmentation de 149 millions de dollars de retraits des REEE par rapport à 2010, où 1,92 milliard de dollars ont été retirés. L'augmentation la plus marquée d'une année à l'autre a eu lieu entre 2009 et 2010 où la différence dans les retraits était de 323 millions de dollars.

PAIEMENTS D'AIDE AUX ÉTUDES ET RETRAITS POUR LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES PAR ANNÉE

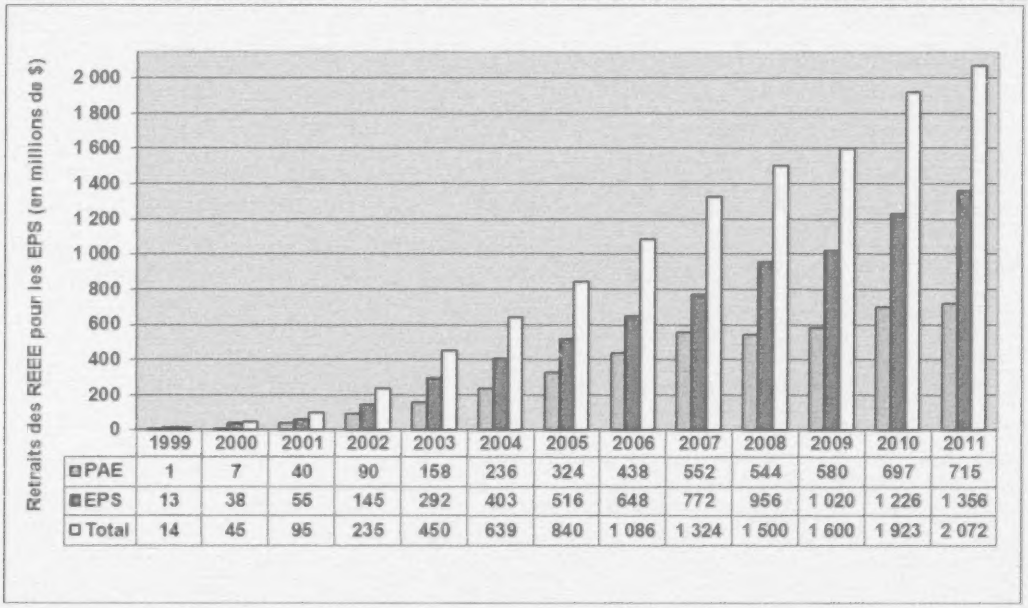

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
PAE	1	7	40	90	158	236	324	438	552	544	580	697	715
EPS	13	38	55	145	292	403	516	648	772	956	1 020	1 226	1 356
Total	14	45	95	235	450	639	840	1 086	1 324	1 500	1 600	1 923	2 072

Taux des retraits pour les bénéficiaires de 17 ans ou plus, par année et par âge

Le taux de retraits des REEE par âge est obtenu en divisant le nombre de bénéficiaires qui ont effectué des retraits au cours d'une année par le nombre total de bénéficiaires de l'année en question.

En 2011, 45,2 % des étudiants ont effectués des retraits des REEE à l'âge de 19 ans. Depuis 2007, les bénéficiaires âgés de 19 ans ont eu le plus haut taux de retraits.

TAUX DES RETRAITS DES REEE PAR ANNÉE ET PAR ÂGE

Âge	2007 (%)	2008 (%)	2009 (%)	2010 (%)	2011 (%)
17	3,9	3,9	3,9	4,1	4,0
18	43,2	41,8	41,3	43,8	41,7
19	50,0	47,7	46,1	49,1	45,2
20	43,0	40,8	40,1	41,8	38,4
21	34,9	33,3	33,1	34,9	31,5
22	22,4	20,4	20,5	22,2	20,3
23	13,2	10,9	10,6	11,9	10,9
24	6,8	6,0	5,4	6,1	5,8
25	3,0	3,0	3,0	3,2	3,0
26	1,3	1,4	1,4	1,8	1,6

TERMES ET DÉFINITIONS DU PROGRAMME CANADIEN POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES

BÉNÉFICIAIRE
Le bénéficiaire d'un Régime enregistré d'épargne-études est en général un enfant, mais il peut s'agir d'une personne désignée par le souscripteur d'un REEE pour recevoir des sommes d'argent pour les études après l'école secondaire, sous forme de paiements d'aide aux études. Les paiements à un bénéficiaire sont effectués conformément aux modalités précises du REEE.

BON D'ÉTUDES CANADIEN
Il s'agit d'une subvention offerte par le gouvernement du Canada pour aider les familles à revenu modeste à commencer à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants. Le Bon d'études canadien est versé par Ressources humaines et Développement des compétences Canada directement dans le REEE d'un enfant qui est désigné comme bénéficiaire et dont le parent ou le tuteur a le droit de recevoir le Supplément de la prestation nationale pour enfants.

ÉTUDES POSTSECONDAIRES (EPS)
Il s'agit des programmes de formation admissible dans des établissements désignés (p. ex., les CEGEP, les collèges, les universités ou autres) au Canada ou à l'étranger.

FOURNISSEURS DE REEE
Les fournisseurs sont des organisations financières, comme des banques ou des caisses populaires, des planificateurs financiers agréés ou des courtiers en régimes collectifs qui fournissent des REEE aux Canadiens. Ils administrent tous les montants versés dans le régime et s'assurent que les paiements à partir du REEE sont effectués conformément aux modalités du régime et des lois qui le régissent.

PAIEMENTS D'AIDE AUX ÉTUDES (PAE)
Les PAE sont des sommes versés à partir d'un REEE à un bénéficiaire admissible pour aider à payer les frais associés aux études au niveau postsecondaire. À ce titre, les PAE comprennent la Subvention canadienne pour l'épargne-études, le Bon d'études canadien et les revenus gagnés sur les sommes épargnées dans le REEE.

PROGRAMME CANADIEN POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES
Il s'agit du programme au sein de Ressources humaines et Développement des compétences Canada qui administre la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) et le Bon d'études canadien (BEC) afin d'inciter l'épargne dans le REEE d'un enfant dès son jeune âge en vue de ses études postsecondaires.

RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-ÉTUDES (REEE)
Un REEE est un compte d'épargne-études qui peut aider les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires. Les REEE sont enregistrés par le gouvernement du Canada pour permettre à l'épargne en vue des études de prospérer à l'abri de l'impôt jusqu'à ce que la personne désignée dans le REEE s'inscrive aux études postsecondaires.

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA (RHDCC)
RHDCC est un ministère du gouvernement du Canada qui a pour mission de bâtir un Canada plus fort et plus concurrentiel, d'aider les Canadiennes et Canadiens à faire les bons choix afin que leurs vies soient productives et gratifiantes, et d'améliorer leur qualité de vie.

RETRAIT AUX FINS D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES
Il s'agit d'un retrait des cotisations effectué par le souscripteur à partir d'un REEE lorsqu'un bénéficiaire est inscrit à des études postsecondaires (EPS).

RETRAIT DES REEE
Ces retraits sont effectués à partir d'un REEE pour payer les frais associés aux études postsecondaires. Ils comprennent les paiements d'aide aux études et les retraits aux fins d'études postsecondaires.

SOUSCRIPTEUR
Un souscripteur est une personne qui ouvre un REEE afin d'effectuer des cotisations à un REEE au nom d'une personne désignée comme bénéficiaire. Un souscripteur peut être un parent, un grand-parent, une tante, un oncle, un frère, une sœur ou un ami du bénéficiaire.

SUBVENTION CANADIENNE POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES (SCEE)
Il s'agit d'une subvention offerte par le gouvernement du Canada pour inciter les parents, la famille et les amis à épargner en vue des études postsecondaires d'un enfant. Une Subvention canadienne pour l'épargne-études est versée par Ressources humaines et Développement des compétences Canada directement dans un REEE dans lequel un enfant est désigné comme bénéficiaire.

SUBVENTION CANADIENNE POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES SUPPLÉMENTAIRE (SCEE Supplémentaire)
La SCEE supplémentaire est une somme d'argent additionnelle que le gouvernement du Canada offre pour inciter davantage les familles à revenu faible et moyen à épargner pour les études postsecondaires de leur(s) enfant(s). Créée en 2005, elle est payée en plus de la SCEE de base et est versée directement dans le REEE d'un enfant.